

Hôtel & Restaurant

★ ★ ★

LE GRAND LARGE

# Séminaires & Réunions

Boostez l'esprit de votre entreprise  
dans un cadre exceptionnel



Vous souhaitez un lieu propice pour un séminaire productif et serein ?

L'équipe du Grand Large\*\*\* vous accueille dans ce manoir du début du XXème Siècle récemment rénové. Cet hôtel face à l'océan est situé sur la côte sauvage de la plus grande des îles bretonnes.

Un endroit calme, une salle entièrement équipée, un hébergement de qualité, un environnement parfait pour la concentration et la détente et de plus une cuisine des plus raffinée établie avec les produits locaux par notre chef, Franck MOISAN...

Nous sommes à votre écoute pour préparer vos séminaires.



Vous trouverez dans les pages suivantes les prestations que nous proposons.

N'hésitez pas à contacter notre équipe par téléphone au 02.97.31.80.92 ou par mail à [contact@hotelgrandlarge.com](mailto:contact@hotelgrandlarge.com)

A bientôt

## LA SALLE ET SES EQUIPEMENTS

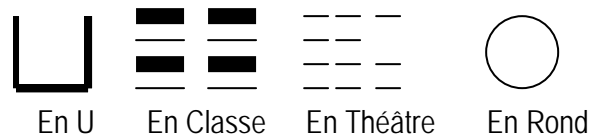
---



Notre salle de 70m<sup>2</sup> bénéficie de la lumière naturelle grâce à ses 3 portes fenêtres donnant sur une terrasse et le jardin.

Elle est équipée d'un écran, d'un vidéoprojecteur et d'un (ou plusieurs) paper board.

La disposition de la salle dépend de vos envies :



Nous fournissons crayons, papier et eau minérale.

## LES TARIFS & HEBERGEMENT(tous nos tarifs sont présentés HT)

---

En dessous de 8 personnes le forfait de la journée d'étude est de 500 € ht .

- ❖ **Journée d'étude :**  
Mise à disposition de la salle, 2 pauses, déjeuner boissons incluses  
72 € HT par personne
  
- ❖ **Forfait semi-résidentiel midi :**  
Mise à disposition de la salle, 2 pauses, déjeuner boissons incluses, hébergement.  
172 € HT par personne
  
- ❖ **Forfait semi-résidentiel soir :**  
Mise à disposition de la salle, 2 pauses, dîner boissons incluses, hébergement.  
181 € HT par personne
  
- ❖ **Forfait résidentiel :**  
Mise à disposition de la salle, 2 pauses, déjeuner et dîner boissons incluses, hébergement.  
215 € HT par personne

Vous serez hébergés en chambres singles, twin ou doubles toutes situations confondues (vue mer ou lande). Si vous souhaitez surclasser vos directeurs, VIP ou autres partenaires, n'hésitez pas à nous demander le détail des différentes catégories.



## LA RESTAURATION

---

### Détail de pause classique (incluse dans le forfait séminaire)

- Viennoiseries, boissons chaudes, boissons fraîches
- Gâteau breton, far breton aux pruneaux, gâteau au citron et boissons (chaudes et fraîches)

### Déjeuner (inclus dans le forfait séminaire) : exemple

Salade tiède de raie, pommes de terre et vinaigrette aux câpres

Ou

Carpaccio de saumon Label Rouge et chèvre de Mme Aillet

\*\*\*

Suprême de volaille cuit à base température puis rôti, risotto Arborio au parmesan

Ou

Pavé de lieu jaune poêlé et quinoa à la manière d'une paëlla

\*\*\*

Tarte maison

-----

### Dîner (inclus dans le forfait séminaire) : exemple

Terrine gourmande, noisette poivre vert et foie gras, jeunes pousses et condiments acidulés

Ou

Tartare aux deux saumons Label Rouge, citron vert, vanille, piment d'Espelette et lait de coco

\*\*\*

Pavé de maigre cuit sur la peau, mousseline de petit pois à la française et jus court

Ou

Agneau de Monsieur JOUAN confit, poêlée de grenaille, olive noire et tomates confites

\*\*\*

Paris Brest chocolat blanc et framboise

Ou

Biscuit cacao ganache chocolat, crémeux passion et glace Piña Colada

## LES BOISSONS

---

**Boissons** (incluses dans le forfait séminaire) :

¼ vin blanc ou rouge, eau, 1 café (suggestion du chef en fonction du menu)

Supplément : 2€ ht / personne : Eaux minérales (gazeuse et plate)

### **Soirée**

Possibilité de prévoir l'ouverture du bar jusqu'à 1h du matin sur demande.

Forfait boissons sur devis (bière pression, digestifs, champagne) ou à la carte

## LES « PETITS PLUS »

---

Si vous souhaitez organiser une soirée dansante au sein de l'établissement, la **privatisation** de l'établissement est nécessaire.

### **PRIVATISATION**

**Le tarif de cette privatisation est de :**  
**5 500 € HT en Basse et Moyenne saison et 7 500 € HT en Haute et Très Haute saison**

Elle comprend : La totalité de la partie hébergement (34 chambres, 75 couchages), la salle de réception, la salle danse et le petit déjeuner continental (viennoiseries, pain, boisson chaude et jus de fruits) de l'ensemble des convives séjournant au sein de l'hôtel.

Et engage, en plus, la mise à disposition de 2 personnes, pour la somme supplémentaire de 450 € ht

jusqu'à la fin de la soirée, à savoir, 2 h du matin, (3 h maximum sur dérogation préfectorale)

Le salon dansant (Salon du Grand Phare (70m<sup>2</sup>) donne sur le jardin dessiné par Erwan Tymen et bénéficie d'une grande terrasse.

NB : à partir de 1h du matin, nous servons les boissons dans des verres en plastique, pour des questions de sécurité

Par arrêté préfectoral, nous nous devons de fermer l'établissement à 3 h du matin, par conséquent, il ne sera plus servi d'alcool à partir de 2h30 du matin,

Nous pouvons également vous proposer, pour un forfait supplémentaire de 10€ par personne,

le buffet « petit déjeuner Grand Large »

Vous y retrouverez la base du « continental », plus, les yaourts « maison », le fromage blanc, les fruits secs, le plateau de fromage, la charcuterie, les œufs brouillés, le bacon, la corbeille de fruits frais, les céréales, les pâtisseries « maison » (far, gâteau breton, marbré, pudding), le choix de jus de fruits, la compote et la salade de fruits.

## L'ACCES & LES ACTIVITES

---

Pour la traversée maritime, vous pouvez effectuer votre réservation auprès de la compagnie océane au 0820 056 156 ou via leur site internet

[www.compagnie-oceane.fr](http://www.compagnie-oceane.fr) (tarifs groupes)

En saison, d'autres compagnies assurent la traversée entre Belle île en Mer et le continent :

- La Compagnie du golf (uniquement passagers) au 02 97 67 10 00 (départ de Vannes)
- Navix (uniquement passagers) au 0825 132 100 (départs de la Turballe, Port Navalo..)

Une fois sur l'île, vous avez plusieurs solutions :

- Les Bus de ligne [www.cars-verts.fr/belleilebus.html](http://www.cars-verts.fr/belleilebus.html)
- Les compagnies de bus :
  - ✚ Les Cars verts : [www.cars-verts.fr](http://www.cars-verts.fr)
  - ✚ Les Cars Bleus : [www.lescarsbleus.com](http://www.lescarsbleus.com)
- La Location de voitures via nos partenaires :
  - ✚ LMT car bike 02 97 31 46 46 ou [www.lmt-carbike.com](http://www.lmt-carbike.com)
  - ✚ Roue libre 02 97 31 49 81 ou [www.belle-ile-evasion.com](http://www.belle-ile-evasion.com)
  - ✚ Locatourisle 02 97 31 83 56 ou [www.locatourisle.com](http://www.locatourisle.com)

Pour plus de détente, voici les coordonnées de certains prestataires :

- TOUR D'ILES : de mars à octobre 06 63 53 47 18 - Tour de Belle île, îles de Houat et Hoedic...

- ATMOS'AIR MARINE : 06 82 29 38 95 Sortie en mer.

- VIVES EAUX : du 1<sup>er</sup> mars au 15 octobre - kayak de mer. 02 97 31 00 93
  - LE PONEY BLEU : toute l'année – Equitation. 02 97 31 64 32
  - COACH SPORTIF : Franck Nalis. 06 62 00 07 67
  - GOLF DE SAUZON : 02 97 31 64 65
  - CITADELLE VAUBAN : visite guidée ou libre 02 97 31 85 54
  - LA POINTE DES POULAINS ET LE SITE DE SARAH BERNHARDT : 02 97 31 61 29
- Et d'autres adresses, n'hésitez pas à nous demander...

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES 2015

---

La réception du 1<sup>er</sup> acompte valide définitivement l'engagement réciproque du contrat et implique automatiquement l'adhésion aux présentes conditions quand bien même celles-ci n'auraient pas été signées.

### ❖ FACTURATION :

- Le prix facturé par l'hôtel au client est celui dont il sera convenu au jour de la conclusion du contrat majoré
- du coût des prestations non prévues initialement, mais effectivement réalisées par l'hôtel à la requête du client.

### ❖ GARANTIE DU NOMBRE DE COUVERTS :

- Le nombre définitif de couverts supplémentaires éventuels devra nous être confirmé par écrit au plus tard **15 jours avant la manifestation** sachant que le nombre de couverts retenu lors du dernier contrat reste la base de la facturation.

### ❖ GARANTIE D'HÉBERGEMENT :

- Un nombre définitif de chambres supplémentaires éventuelles devra nous être demandé par écrit au plus tard 15 jours avant l'arrivée et accepté suivant nos disponibilités. Le nombre de chambres retenu lors du dernier contrat reste la base de facturation.
- Les chambres pourront être prises vers 14h00 et libérées le jour du départ après le petit déjeuner soit maximum 12h00.



#### ❖ MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Toute option ne sera confirmée qu'après versement d'un premier acompte correspondant à 40% du montant total estimé. Un deuxième acompte de 40% devra être réglé **trois mois avant la manifestation**. Le règlement du solde sera effectué au départ.
- Les suppléments seront à régler à la fin de la manifestation sur présentation de la facture.

#### ❖ ORGANISATION :

- Les prestations annexes : transports, décorations, animations et tous intervenants externes devront être indiqués à l'hôtel sur le contrat et respecter les règles usuelles des normes de sécurité pour approbation. Seront interdits tout percement de murs, sols, revêtements et autres collages. Les affichages ne devront pas provoquer la détérioration des locaux qui devront être restitués dans leur état initial.
- Dès la fin du contrat, le client fera retirer, à ses frais, les divers matériels, effets, documentations et équipements n'appartenant pas à l'hôtel.
- En aucun cas, l'établissement ne pourra être tenu responsable de la disparition éventuelle d'objets laissés dans une salle non fermée par le responsable du groupe.

NB : l'hôtel ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de disparition éventuelle d'objets laissés dans les salles pendant ou après la manifestation. Leur surveillance reste sous la responsabilité du groupe séjournant à l'hôtel.

#### ❖ RESPONSABILITE ET ASSURANCE :

- En aucun cas l'hôtel ne pourra être tenu responsable de la disparition ou de la dégradation d'un objet quelconque appartenant ou loué par le groupe résidant dans l'établissement.
- Toute détérioration de matériel subies par l'hôtel et commis par les participants pendant une manifestation seront facturées au client organisateur.

NB : en cas de litige, nous considérons implicitement que le client est lui-même couvert par son assurance responsabilité civile ou professionnelle)

#### ❖ SACEM :

- Le client apporteur d'une animation musicale, fait son affaire avec l'animateur des obligations de déclaration auprès de la SACEM, 28, rue Ballue – 75009 PARIS, au titre des droits d'auteurs nés de toute prestation musicale ayant pris place lors de l'exécution du contrat.

#### ❖ ANNULATION DU CONTRAT :

- L'hôtel se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat en l'absence de règlement par le client de tout ou partie des acomptes stipulés dans l'article « Modalités de paiement », sans préjudice du droit de l'hôtel de rechercher par toutes les voies de droit le paiement des sommes échues ou à échoir ainsi que l'indemnisation du préjudice subi.
- L'hôtel est exonéré de toute responsabilité dans la non-exécution partielle ou totale du contrat résultant d'un cas fortuit, du fait d'un tiers ou d'un fait de force majeure tel que, par exemple, grèves totales ou partielles, lock-out, inondations, incendies, attentats, ou autres sinistres et interdictions.
- La résiliation unilatérale du contrat par le client l'oblige à acquitter une indemnité forfaitaire irréductible s'élevant à 80% du prix convenu avant la date d'exécution du contrat.

L'éventuel report du contrat ne pourra exonérer le client de ses obligations ; en tout état de cause, les acomptes versés par le client resteront acquis à l'hôtel en compensation du préjudice d'exploitation.

#### ❖ COMPETENCE :

- Tous litiges ou différends nés de l'interprétation ou de l'exécution du contrat relèveront de la compétence exclusive des juridictions de Lorient.

## LE CLIENT :

Déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de ventes

Nom du Signataire :

Fonction du signataire :

Fait à :

Le :

Signature(s) précédées de la mention  
« Lu et approuvé, bon pour acceptation »

## Le Grand Large\*\*\* Belle Ile en Mer - SARL Port Coton

Nom du Signataire :

Fonction du signataire :

Fait à :

Le :

Signature(s) précédées de la mention  
« Lu et approuvé, bon pour acceptation »

